



PRÉPARER la CERTIFICATION

« GERER et ANIMER une CRECHE à GOUVERNANCE PARTICIPATIVE »

Le réseau ACEPP a créé une certification au répertoire spécifique qui permet :

- de reconnaître et valoriser les compétences complémentaires aux métiers des professionnel·les occupant des postes de responsable technique ou de direction, en complément des diplômes exigés pour exercer ces missions
- de renforcer ou développer des compétences transversales nécessaires à l'exercice de ces missions

PUBLIC : Les salarié·es justifiant d'une qualification en référence à l'article R2324-34 du Code la Santé Publique.

PREREQUIS : Justifier d'une expérience professionnelle sur une fonction de responsable technique, de direction ou assurer la continuité de la fonction de direction d'une crèche à gouvernance participative de moins de 40 places.

COMPETENCES VISEES dans le cadre d'une crèche à gouvernance participative :

- Animer une démarche de gouvernance participative
- Conduire des projets petite enfance dans une démarche coopérative
- Inscrire l'action d'une crèche dans son environnement
- Organiser l'activité
- Diriger l'équipe
- Organiser la gestion administrative et budgétaire

La certification sera délivrée après un passage devant un jury qui évaluera au moyen d'un dossier de 30 à 40 pages, d'une soutenance orale et d'un QCM, l'acquisition des compétences visées par le référentiel.

La certification a été publiée sur le site de France Compétence sous le numéro **RS5393**. Vous pouvez accéder directement à sa fiche à partir du lien suivant : <https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5393>

Contact : Laurence Montalbetti, chargée de mission formation-insertion à l'ACEPPRIF,
@ : laurence.montalbetti@acepprif.org

A noter : Des visios d'information seront programmées en début d'année 2024. La formation sera proposée sous formes de 3 modules dont la construction est en cours de finalisation :

1. Des projets au service des familles et des territoires qui s'articulent autour d'une gouvernance participative
2. La fonction de direction au sein d'une crèche à gouvernance participative
3. La gestion administrative et financière au service du projet

2 jours par mois
Du 14 mai 2024 à
avril 2025

9h30-13h / 14h-17h30
Soit **150 heures**

Lieu : Acepprif